

Activité physique adaptée : ciblage sur les différences individuelles d'activité physique qui requièrent une attention particulière. L'adaptation implique la modification ou l'ajustement conformément aux données d'évaluation. Les différences individuelles comprennent les déficiences, les handicaps et autres besoins spéciaux tels que définis par divers organes directeurs. *Source : site Web de l'IFAPA - www.ifapa.biz.*

Athlètes : sportifs et sportives qui participent à des activités sportives organisées, leur personnel de soutien et les responsables sportifs ainsi que toute personne participant aux activités d'organisations sportives à un titre quelconque, y compris les propriétaires d'organisations sportives.

Autonomie des organisations sportives : renvoie aux « principes fondamentaux » de l'olympisme énoncés dans la Charte olympique (n° 5), qui reconnaît que les organisations sportives auront les droits et obligations inhérents à l'autonomie, à savoir le libre établissement et le contrôle des règles du sport, la définition de leur structure et de leur gouvernance, la jouissance du droit à des élections libres de toutes influences extérieures et la responsabilité de veiller à ce que les principes de bonne gouvernance soient appliqués. *Source : Charte olympique, 2011.*

Sexe biologique/anatomique : caractéristiques physiques généralement utilisées pour attribuer le sexe d'une personne à la naissance, comme les chromosomes, les hormones, les organes génitaux internes et externes et les organes reproducteurs. Tous ces facteurs pouvant varier, il faut considérer le sexe biologique davantage comme un spectre ou un éventail de possibilités que comme un ensemble binaire de deux options.

http://www.genderspectrum.org/images/stories/Resources/Family/A_Word_About_Words.pdf

Harcèlement : forme de violence interpersonnelle qui touche les jeunes ; n'est généralement pas considéré comme une forme de violence. Le harcèlement est un comportement agressif répété dans l'objectif de blesser la personne visée. Il peut prendre la forme d'agression physique, psychologique ou verbale, et intervenir dans toute situation où des personnes sont en relation, que ce soit à l'école, sur le lieu de travail ou tout autre lieu social. Le harcèlement peut être direct, et opposer des personnes en face-à-face, ou indirect, et prendre la forme de rumeurs ou d'atteintes par le biais d'internet, par exemple. En dépit de la difficulté à disposer de statistiques parlantes, la recherche montre que le harcèlement est un problème qui prend de l'ampleur. Bien souvent, les victimes n'osent pas se signaler. Il est par conséquent extrêmement difficile de les identifier et de leur apporter l'aide nécessaire.

<http://www.coe.int/fr/web/compass/peace-and-violence>

Effet spectateur : fait d'avoir des soupçons ou de connaître des faits d'abus sexuels sur un athlète, mais de ne rien faire. Les attitudes passives, la non-intervention, la dénégation et/ou le silence des personnes exerçant un certain pouvoir dans le sport (« observateurs », en particulier) accroît le mal psychologique dû à un harcèlement ou à un abus sexuel. L'inaction de « l'observateur » donne également l'impression aux victimes que les comportements d'abus et de harcèlement sexuels sont légaux et socialement acceptables et/ou que les personnes présentes dans le milieu du sport sont impuissantes et qu'elles ne peuvent ni faire entendre leur voix, ni mettre fin à ces comportements. <https://www.olympic.org/sha>

Protection de l'enfant : mesures prises pour qu'aucun enfant ne soit blessé ou victime de violences lorsqu'il participe à des jeux ou à des activités sportives dans un club ou dans tout autre environnement.

Corruption dans le sport : toute activité illégale, immorale ou contraire à l'éthique qui vise à fausser délibérément le résultat d'une compétition sportive pour procurer un gain matériel personnel à une ou plusieurs des parties associées à cette activité. *Source : Gorse & Chadwick, 2013*

Handicap : selon le modèle social du handicap, qui s'oppose au modèle médical, le handicap résulte d'interactions entre un individu présentant une déficience physique, intellectuelle, sensorielle ou mentale particulière et son environnement social et culturel, plutôt que de cette déficience elle-même. Le handicap est donc compris comme une conséquence des barrières liées aux attitudes, à l'environnement ou au contexte institutionnel qui sont inhérentes à une société et soumettent systématiquement à l'exclusion et à la discrimination les personnes handicapées. *Source : UNICEF, Working Paper on Using the Human Rights Framework to Promote the Rights of Children with Disabilities, septembre 2012.*

Discrimination : désigne, d'un point de vue juridique, un traitement non justifié et non équitable :

- Il y a discrimination directe lorsque, pour une raison qui a trait à un ou plusieurs motifs interdits (orientation sexuelle ou identité de genre, par exemple), une personne ou un groupe de personnes est traité de façon moins favorable qu'une autre personne ou qu'un autre groupe de personnes a, a été ou serait traité dans une situation comparable ; ou lorsque, pour une raison qui a trait à un ou plusieurs motifs interdits, une personne ou un groupe de personnes est victime d'un préjudice.
- Il y a discrimination indirecte lorsqu'une disposition, un critère ou une pratique risque de désavantager des personnes ayant un statut ou une caractéristique lié à un ou plusieurs motifs interdits (y compris l'orientation sexuelle et l'identité de genre) par rapport à d'autres personnes, à moins que cette disposition, ce critère ou cette pratique ne soit objectivement justifié par un but légitime et que les moyens d'atteindre ce but ne soient appropriés et nécessaires.
- La **discrimination ressentie**, également appelée discrimination subjective, désigne le sentiment d'être victime de discrimination. La discrimination ressentie n'entraîne pas nécessairement une discrimination au sens juridique.

<http://www.coe.int/fr/web/soqidatabase/glossary>

Entourage : ensemble des personnes associées aux athlètes, y compris, sans que cette énumération soit exhaustive, les managers, agents, entraîneurs, préparateurs physiques, personnel médical, scientifiques, organisations sportives, sponsors, avocats et toute personne promouvant la carrière d'un athlète, y compris les membres de la famille. *Source : Commission de l'entourage du CIO.*

Genre : désigne les rôles, les comportements, les activités et les attributs qu'une société donnée considère à un moment donné comme appropriés pour les hommes et les femmes. Outre les caractéristiques et les opportunités socialement associées aux personnes de sexe masculin et féminin et aux relations entre femmes et hommes et filles et garçons, le genre désigne aussi les relations entre les femmes et celles entre les hommes. Ces attributs, opportunités et relations sont socialement construits et assimilés à travers les processus de socialisation. Ils sont liés à un contexte spécifique, ponctuel et variable. Le genre détermine ce qui est attendu, permis et apprécié chez une femme ou un homme dans un contexte donné. Dans la plupart des sociétés il y a des différences et inégalités entre hommes et femmes en ce qui concerne les responsabilités accordées, les activités exercées, l'accès aux ressources et le contrôle de celles-ci, ainsi que les opportunités de prise de décision. Le genre s'inscrit dans un contexte socio-culturel plus vaste, à l'instar d'autres critères importants d'analyse socio-culturelle, en particulier la classe sociale, la race, le niveau de pauvreté, le groupe ethnique, l'orientation sexuelle, l'âge, etc. (Nations Unies, 2016)

<https://trainingcentre.unwomen.org/mod/glossary/view.php>

Discrimination fondée sur le sexe : Toute distinction, exclusion ou restriction fondée sur le sexe qui a pour effet ou pour but de compromettre ou de détruire la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice par les femmes, quel que soit leur état matrimonial, sur la base de l'égalité de l'homme et de la femme, des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans les domaines politique, économique, social, culturel et civil ou dans tout autre domaine.

[Nations Unies, 1979. Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, Article premier].

Égalité des sexes : renvoie à l'égalité des droits, des responsabilités et des chances entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons. L'égalité ne veut pas dire que les femmes et les hommes vont devenir identiques, mais que les droits, les responsabilités et les chances de chacun, homme ou femme, sont indépendants du fait de naître homme ou femme. Elle signifie que les intérêts, les besoins et les priorités des femmes et des hommes sont pris en considération, en reconnaissant la diversité des différents groupes de femmes et d'hommes. L'égalité des sexes ne concerne pas seulement les femmes ; c'est une question qui s'adresse autant aux hommes qu'aux femmes et qui devrait impliquer les hommes comme les femmes. L'égalité entre les hommes et les femmes est une question qui relève des droits de la personne, mais aussi une condition préalable, autant qu'un indicateur, d'un développement durable axé sur la personne.

<http://eige.europa.eu/rdc/thesaurus/terms/1168>

Équité entre les sexes : bien qu'on les utilise souvent de manière interchangeable, l'égalité et l'équité sont deux concepts très distincts. L'équité entre les sexes implique l'équité et la justice dans la répartition des avantages et des responsabilités entre les femmes et les hommes. Le concept part du constat que les femmes et les hommes ont des besoins et des pouvoirs différents, et que ces différences doivent être identifiées et traitées de manière à corriger les déséquilibres entre les sexes. Cela peut inclure l'application d'un même traitement ou celle d'un traitement différent, mais jugé équivalent en termes de droits, d'avantages, d'obligations et d'opportunités. Tandis que les traités internationaux relatifs aux droits de l'homme parlent d'« égalité », dans d'autres secteurs, on utilise souvent le terme d'« équité ». Ce dernier est parfois utilisé d'une manière qui perpétue les stéréotypes relatifs au rôle des femmes dans la société, suggérant qu'il faut traiter celles-ci « équitablement » en fonction du rôle qu'elles jouent. Cette conception risque de perpétuer l'inégalité des sexes et de fortifier les stéréotypes sexistes préjudiciables aux femmes. Il faudrait, par conséquent, utiliser ce terme avec prudence pour s'assurer qu'il ne masque pas une réticence à parler plus ouvertement de discrimination et d'inégalité.

<http://eige.europa.eu/rdc/thesaurus/terms/1175>

Expression du genre : renvoie à la façon dont les gens communiquent à l'extérieur leur identité de genre à d'autres par le comportement, l'habillement, la coupe de cheveux, la voix et d'autres formes de présentation. L'expression du genre fonctionne également dans l'autre sens, car les gens attribuent un genre aux autres en fonction de leur apparence, de leurs manières et d'autres caractéristiques genrées. Tout le monde exprime un genre. Par exemple, de nombreuses personnes transgenres cherchent à conformer leur apparence, expression de leur genre, à leur identité de genre interne au travers de vêtements, de pronoms, de noms et, dans certains cas, d'hormones et de procédures chirurgicales.

http://www.genderspectrum.org/images/stories/Resources/Family/A_Word_About_Words.pdf

Identité de genre : conception intérieure que l'on a de soi comme homme, femme, les deux ou ni l'un, ni l'autre. L'identité de genre peut être identique ou différente du genre assigné à la naissance. La plupart des gens prennent conscience de leur identité de genre entre 18 mois et 3 ans. La plupart des gens ont une identité de genre qui correspond à leur genre de naissance. Pour certains, cependant, l'identité de genre diffère du genre qui leur est assigné. Certaines de ces personnes choisissent de vivre socialement comme l'autre genre, pouvant également modifier leur corps par les hormones et/ou la chirurgie pour exprimer plus complètement leur identité de genre. Tout le monde a une identité de genre, pas seulement les personnes transgenres.

http://www.genderspectrum.org/images/stories/Resources/Family/A_Word_About_Words.pdf

Intégration d'une perspective de genre : processus qui consiste à évaluer les incidences, pour les femmes et les hommes, de toute action envisagée, notamment dans la législation, les

politiques ou les programmes, dans tous les secteurs et à tous les niveaux. Il s'agit d'une stratégie qui vise à incorporer les préoccupations et l'expérience des femmes aussi bien que celles des hommes dans l'élaboration, la mise en œuvre, la surveillance et l'évaluation des politiques et des programmes dans tous les domaines – politique, économique et social – de manière que les femmes et les hommes bénéficient d'avantages égaux et que l'inégalité ne se perpétue pas. Le but ultime est d'atteindre l'égalité des sexes (ECOSOC, 1997). L'égalité des sexes en tant que telle constitue l'objectif de développement global à long terme. L'intégration d'une perspective de genre se compose, quant à elle, d'un ensemble d'approches spécifiques et stratégiques ainsi que de processus techniques et institutionnels visant à la réalisation de cet objectif. Elle incorpore l'égalité des sexes au sein des organisations nationales publiques et privées, au cœur des politiques centrales et locales, dans les programmes sectoriels et les services. À long terme, cette approche vise à transformer les institutions sociales, les lois, les normes culturelles et les pratiques communautaires discriminatoires, comme la limitation du droit des femmes à la propriété ou leur accès restreint aux espaces publics.

<http://www.unwomen.org/fr/how-we-work/un-system-coordination/gender-mainstreaming>

Voir également <http://www.unwomen.org/fr/how-we-work/un-system-coordination/gender-mainstreaming#sthash.0dmWEacl.dpuf>

Non-conformité/variance de genre : renvoie à des individus dont les comportements et/ou les intérêts ne correspondent pas à ce qui est considéré comme typique du genre qui leur est assigné à la naissance. Quelqu'un qui s'identifie comme étant de « genre non conforme » n'est pas nécessairement transgenre. Au contraire, beaucoup de personnes qui ne sont pas transgenres ne sont pas conformes aux stéréotypes de genre dans leur apparence, leur habillement, leurs caractéristiques physiques, leurs intérêts ou leurs activités. Nul ne devrait être traité différemment, mis mal à l'aise ou rejeté parce qu'il est de genre non conforme.

http://www.genderspectrum.org/images/stories/Resources/Family/A_Word_About_Words.pdf

Manipulation psychologique : moyen que des auteurs potentiels d'abus peuvent utiliser pour gagner la confiance (d'un mineur, généralement) en vue de passer à l'acte. La manipulation à des fins d'abus sexuel consiste à lentement gagner la confiance de la personne afin de briser les obstacles à un rapport sexuel. Les jeunes athlètes manipulés de cette façon peuvent se sentir piégés par le devoir d'obéissance : leur accord est obtenu par une menace d'exclusion de l'équipe, ou par l'octroi ou la suppression de privilèges (Bringer, Brackenridge & Johnston, 2001).

Il y a manipulation psychologique lorsque quelqu'un tisse un lien affectif avec un enfant pour gagner sa confiance à des fins d'abus sexuel, d'exploitation sexuelle ou de traite.

<https://www.nspcc.org.uk/preventing-abuse/child-abuse-and-neglect/child-sexual-exploitation/>

Harcèlement : constitue une discrimination lorsqu'un comportement indésirable en rapport avec un quelconque motif interdit (y compris l'orientation sexuelle et l'identité de genre) se manifeste, qui a pour objet ou pour effet de porter atteinte à la dignité d'une personne ou de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant. Le harcèlement peut consister en un incident unique ou en plusieurs incidents sur une période de temps. Il peut prendre multiples formes : menaces, intimidation ou insultes verbales, remarques déplacées, plaisanteries concernant l'orientation sexuelle ou l'identité de genre, etc.

<http://www.coe.int/fr/web/soqidatabase/glossary>

Bizutage : forme d'intimidation organisée pratiquée dans le sport, généralement dans le cadre d'une équipe, avec une initiation dégradante et dangereuse de nouveaux membres de l'équipe par les anciens (Déclaration de consensus du CIO, avril 2016, BJSM).

Santé : état de complet bien-être physique, mental et social ; ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. *Source* : Organisation mondiale de la Santé.

Hétéronormativité : peut être définie comme l'ensemble des institutions, systèmes structurés de compréhension et orientations concrètes qui font que l'hétérosexualité semble cohérente, naturelle et privilégiée. Elle part du principe que tout le monde est hétérosexuel, que l'hétérosexualité est l'idéal et qu'elle est supérieure à l'homosexualité et à la bisexualité. L'hétéronormativité inclut également le fait de privilégier les expressions normatives du genre, c'est-à-dire ce qui est attendu des individus ou ce qui leur est imposé pour qu'ils soient perçus ou acceptés comme « de vrais hommes » ou « de vraies femmes », ces deux catégories étant les seules possibles. <http://www.coe.int/fr/web/sogidatabase/glossary>

Sport de haut niveau (également appelé sport d'élite) : sport structuré, de compétition, exigeant une formation et des ressources spécifiques pour satisfaire aux normes des compétitions internationales.

Homophobie : crainte irrationnelle de l'homosexualité et aversion pour les lesbiennes, les homosexuels et les bisexuels fondée sur des préjugés. <http://eige.europa.eu/rdc/thesaurus/terms/1243>

Inclusion : sentiment d'appartenance, comprenant le sentiment d'être respecté, apprécié pour ce que vous êtes, le sentiment que d'autres vous apportent énergie et engagement. Il faut une volonté d'accepter les différences et de valoriser les contributions de tous les participants, quelles que soient leurs caractéristiques ou leurs origines. *Source : Miller et Katz, 2002.*

Information d'initié : toute information relative à une compétition ou à un événement détenue par une personne en vertu de sa position au sein du sport. Ce type d'information inclut, sans s'y limiter, des renseignements factuels concernant les concurrents, les conditions, les stratégies ou tout autre aspect de la compétition ou de l'événement, à défaut de tout renseignement déjà publié ou de notoriété publique, aisément accessible à un public intéressé ou encore divulgué en conformité avec les directives et réglementations présidant à la compétition ou à l'événement en question. *Source : Conseil de l'Europe, 2011.*

Intersexualité : on estime qu'un nouveau-né sur 2 000 naît « intersexué » ou présentant une « différence de développement sexuel », c'est-à-dire une anatomie reproductive ou sexuelle et/ou un schéma chromosomique qui ne semble pas correspondre aux définitions typiques de l'homme ou de la femme. La personne peut notamment présenter un syndrome d'insensibilité aux androgènes, certaines formes d'hyperplasie surrénale congénitale, un syndrome de Klinefelter, un syndrome de Turner, un hypospadias et bien d'autres troubles. Les personnes intersexuées s'identifient généralement comme hommes ou femmes, tout comme les personnes non intersexuées. L'intersexuation n'influe pas nécessairement sur l'identité de genre d'une personne.

http://www.genderspectrum.org/images/stories/Resources/Family/A_Word_About_Words.pdf

Personnes LGBT : terme générique utilisé pour englober les lesbiennes, les homosexuels, les bisexuels et les personnes transgenres. Il s'agit d'un groupe hétérogène souvent réuni sous l'appellation LGBT dans les domaines sociaux et politiques. Parfois, le terme LGBT est étendu pour inclure les personnes intersexuées et queer (LGBTIQ).

Grands événements sportifs : événements sportifs rassemblant un grand nombre de spectateurs et suscitant une attention médiatique au niveau national et/ou international.

Manipulation de compétitions sportives : arrangement ayant pour résultat une modification irrégulière du déroulement ou du résultat d'une compétition sportive ou d'un de ses événements en particulier (match, course, par exemple) afin d'obtenir un avantage pour soi-même ou pour d'autres et de lever tout ou partie de l'incertitude normalement liée aux résultats d'une compétition. *Source : Conseil de l'Europe, 2011.*

Méga-événements sportifs : ce sont les plus grands événements sportifs, qui suscitent une attention et des investissements à l'échelle mondiale (Jeux olympiques, Jeux paralympiques, Coupe du Monde de la FIFA, EURO de l'UEFA, Jeux du Commonwealth, Jeux asiatiques, par exemple).

National : terme utilisé aux fins de la présente Déclaration pour décrire une stratégie et une action gouvernementales aux niveaux décisionnel et politique. Il peut ainsi, dans les structures fédérales, s'appliquer aux administrations provinciales, étatiques ou régionales.

Délaissement : incapacité de parents ou de soignants à répondre aux besoins physiques et émotionnels de l'enfant ou à le protéger contre le danger (Déclaration de consensus du CIO, avril 2016, BJSM).

Négligence : actes d'omission concernant la sécurité d'athlètes. Il pourra s'agir, par exemple, d'une privation de nourriture ou de boisson, d'un manque de repos ou de récupération, de la non-fourniture d'un milieu d'entraînement sûr, ou de méthodes de formation inadaptées à l'âge de développement ou à la condition physique (Déclaration de consensus du CIO, avril 2016, BJSM).

Activité physique : tout mouvement produit par les muscles squelettiques, responsable d'une augmentation de la dépense énergétique. *Source* : *Organisation mondiale de la Santé*.

Éducation physique : domaine du programme scolaire portant sur le mouvement humain, la forme physique et la santé. Elle vise à développer l'aptitude physique de sorte que tous les enfants puissent se mouvoir avec efficacité, efficacité et sécurité, et comprennent bien ce qu'ils font, ce qui est essentiel pour leur développement, leur réussite et leur participation aux activités physiques tout au long de leur vie. *Source* : *Énoncé de la position du CIEPSS sur l'éducation physique, 2010*.

Queer : terme aux significations multiples qui a une longue histoire. Aujourd'hui, il désigne souvent des personnes qui ne souhaitent pas être identifiées en référence à des notions traditionnelles de genre et d'orientation sexuelle et qui évitent les classifications hétérosexuelles, hétéronormatives et binaires reposant sur le genre. Il s'agit aussi d'une théorie qui adopte un point de vue critique sur l'hétéronormativité. <http://www.coe.int/fr/web/soqidatabase/glossary>

Discrimination raciale : s'entend, dans le droit international, de « toute distinction, exclusion, restriction ou préférence fondée sur la race, la couleur, l'ascendance ou l'origine nationale ou ethnique, qui a pour but ou pour effet de détruire ou de compromettre la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice, dans des conditions d'égalité, des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans les domaines politique, économique, social et culturel ou dans tout autre domaine de la vie publique ». (Nations Unies, 2016) <http://www.unesco.org/new/fr/social-and-human-sciences/themes/international-migration/glossary/discrimination/>

Espaces sûrs : environnements sans risque qui sont stimulants, propices et inclusifs. *Source* : *UNICEF, Child Friendly Spaces, 2009*.

Sexisme : actions ou attitudes discriminatoires uniquement fondées sur le sexe. Le sexisme est lié au pouvoir en ce sens que ceux qui l'ont sont généralement bien traités et que ceux qui ne l'ont pas sont généralement l'objet de discriminations. Le sexisme est également lié aux stéréotypes, puisque les actions ou attitudes discriminatoires se fondent fréquemment sur de fausses croyances, sur des généralisations relatives au genre, ainsi que sur le fait de considérer ce dernier comme étant déterminant là où il ne l'est pas. <http://eige.europa.eu/rdc/thesaurus/terms/1367>

Abus sexuel : tout comportement de nature sexuelle, sans contact, avec contact ou avec pénétration, lorsque le consentement est forcé/manipulé ou n'est ni ne peut être donné (Déclaration de consensus du CIO, avril 2016, BJSJM)

Agression sexuelle : « contact sexuel intentionnel caractérisé par l'usage de la force, la menace, l'intimidation ou l'abus d'autorité ou lorsque la victime ne consent ni ne peut consentir » (Directive 6495.01 du Département de la défense des États-Unis). L'agression sexuelle inclut le viol, la sodomie forcée (sexe oral ou anal), tout autre contact sexuel non désiré qui est aggravé, abusif ou répréhensible (y compris les contacts sexuels non désirés et inappropriés) et toute tentative de commettre ces actes » (Département de la défense des États-Unis, 2013b, 2012).

Harcèlement sexuel : conduite non souhaitée et indésirable de nature sexuelle, qu'elle soit verbale, non verbale ou physique (Déclaration de consensus du CIO, avril 2016, BJSJM).

Orientation sexuelle : fait d'être sentimentalement ou sexuellement attiré par des personnes d'un sexe donné. L'orientation sexuelle et l'identité de genre sont des éléments distincts de notre identité globale. Bien qu'un enfant puisse ne pas encore être conscient de son orientation sexuelle, il ressent généralement fortement son identité de genre.

http://www.genderspectrum.org/images/stories/Resources/Family/A_Word_About_Words.pdf

Inclusion sociale : processus par lequel on s'efforce de faire en sorte que tous les individus, quelle que soit leur origine, aient des chances égales de réaliser pleinement leur potentiel dans la vie. Ces efforts comprennent les politiques et les actions qui promeuvent l'égalité d'accès aux services (publics) et permettent aux citoyens de participer aux processus de prise de décisions qui influent sur leur vie. *Source : Nations Unies, Division des politiques sociales et du développement social.*

Groupes socialement exclus : groupes entravés par les inégalités structurelles ou la domination de cultures particulières, d'élites ou de pratiques institutionnelles qui les empêchent de participer pleinement aux activités physiques. Selon les régions, les groupes exclus peuvent comprendre les femmes et les filles, les handicapés, les minorités ethniques, les personnes ayant des orientations sexuelles différentes, les pauvres, les personnes âgées et dans certains cas les jeunes.

Paris sportifs : jeux pratiqués avec toutes sortes de sports qui impliquent une mise d'argent placée sur un enjeu sportif et permet aux participants de gagner en totalité ou en partie une somme d'argent basée entièrement ou partiellement sur le hasard ou l'incertitude de l'issue d'un événement sportif (paris à cote fixe ou variable, paris au totalisateur, paris en direct, bourse des paris sportifs, spread betting et autres jeux proposés par les opérateurs de paris sportifs), en particulier :

- a) Paris légaux : tous types de paris autorisés sur un territoire ou dans un pays spécifique (licence accordée par une autorité de régulation ou reconnaissance des licences accordées par l'autorité de régulation d'un pays tiers, par exemple) ;
- b) Paris illégaux : tous types de paris qui ne sont pas autorisés sur un territoire ou dans un pays spécifique ;
- c) Paris irréguliers : tous types de paris révélant des irrégularités et des anomalies dans les mises ou dans l'événement sur lequel ils portent. *Source : Conseil de l'Europe, 2011.*

Sport pour tous : activités sportives et physiques destinées à toute la population, y compris les personnes de tous âges, des deux sexes et des différents milieux sociaux et économiques,

visant à promouvoir les bienfaits pour la santé et la société de la pratique régulière d'une activité physique. *Source : Commission du sport pour tous du CIO.*

Sport : ensemble des formes d'activité physique qui contribuent à la bonne condition physique, au bien-être mental et à l'interaction sociale. Ces formes comprennent le jeu, les activités récréatives, le sport organisé, occasionnel ou de compétition, et les sports et jeux autochtones. *Source : Équipe de travail interinstitutions des Nations Unies sur le sport au service du développement et de la paix, 2003.*

Mouvement sportif : ensemble des individus, institutions, clubs et organisations soutenant la participation, la croissance et le développement du sport.

Compte satellite pour le sport (SSA) : méthode consistant à filtrer les comptes nationaux pour les activités intéressant le sport afin d'extraire la valeur ajoutée attribuable au sport tout en maintenant leur structure. En tant qu'instrument, les SSA permettent à toutes les activités économiques se rapportant au sport d'apparaître explicitement au lieu de rester dissimulées dans les classifications profondément ventilées des comptes nationaux. La partie restante des comptes nationaux ne contient plus aucune valeur ajoutée attribuable au sport. Elle est égale aux chiffres figurant initialement dans les comptes nationaux moins la valeur ajoutée couverte par le compte satellite. *Source : Conseil de l'Europe, 2011.*

Parties prenantes de l'accès au sport : gouvernements nationaux, mouvement sportif, ONU et institutions intergouvernementales, organisations non gouvernementales et médias.

Parties prenantes de l'investissement dans le sport : toutes les parties concernées, en particulier les gouvernements nationaux, le mouvement sportif, l'ONU et les organisations intergouvernementales, les sponsors et les entreprises, et les organisations non gouvernementales.

Parties prenantes de l'intégrité dans le sport : gouvernements nationaux, institutions chargées de l'application de la loi, agences et laboratoires antidopage nationaux, AMA, mouvement sportif (fédérations sportives nationales et internationales, athlètes et leur entourage, par exemple), autorités de régulation des paris, opérateurs de paris, supporteurs, sponsors, médias, ainsi qu'organisations non gouvernementales et intergouvernementales.

Supporteurs : « fans », spectateurs ou autres personnes qui sont passionnément attachés à un type de sport, un club sportif, une organisation ou un athlète et qui soutiennent le développement de ce sport.

Transgenre : terme parfois utilisé de manière générique pour décrire toute personne dont l'identité ou le comportement échappe aux stéréotypes de genre. Plus précisément, il renvoie à un individu dont l'identité de genre ne correspond pas au genre qui lui a été assigné à la naissance. Être transgenre n'implique aucune orientation sexuelle spécifique (attirance pour des personnes d'un sexe donné). Les personnes transgenres peuvent donc s'identifier comme étant hétérosexuelles, homosexuelles, lesbiennes ou bisexuelles.

http://www.genderspectrum.org/images/stories/Resources/Family/A_Word_About_Words.pdf

Transsexuel : personne dont l'identité de genre diffère du genre qui lui a été assigné à la naissance. Les personnes transsexuelles ne s'identifient pas au genre qui leur a été assigné à la naissance et désirent vivre et être traitées par les autres conformément à leur identité de genre. Outre cette transition sociale, les personnes transsexuelles peuvent également modifier physiquement leur corps par la chirurgie et/ou le recours à des hormones. Cette transition physique est un processus complexe et progressif qui peut prendre des années et peut inclure, sans s'y limiter, l'hormonothérapie et diverses procédures chirurgicales. Il n'existe pas d'approche unique. Les traitements requis varient d'une personne à l'autre.

http://www.genderspectrum.org/images/stories/Resources/Family/A_Word_About_Words.pdf

Valeurs du sport : renvoie aux valeurs, croyances et principes fondamentaux du mouvement sportif, qui sont centrés sur le fair-play, le respect, l'honnêteté, l'amitié et l'excellence. Il incombe aux organisations sportives de défendre et de protéger ces valeurs. *Source: Charte olympique, 2011.*

Violence : concept complexe, souvent compris comme le recours à la force ou la menace du recours à la force, avec pour conséquences éventuelles des blessures, des dommages, des privations, voire la mort. La violence peut être physique, verbale ou psychologique. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) définit la violence comme « l'utilisation intentionnelle de la force physique, de menaces à l'encontre des autres ou de soi-même, contre un groupe ou une communauté, qui entraîne ou risque fortement d'entraîner un traumatisme, des dommages psychologiques, des problèmes de développement ou un décès ». Cette définition souligne l'aspect intentionnel du concept, qu'elle élargit aux actes qui s'inscrivent dans des relations de pouvoir.

La violence, dans sa conception plus générale, inclut la violence comportementale mais également la violence structurelle, souvent inconsciente. La violence structurelle découle de structures économiques et sociales injustes et inéquitables, et se manifeste notamment par la pauvreté ou des privations de toutes sortes.

Il existe différentes façons de classer les formes de violence. L'une de ces classifications englobe les suivantes :

- la violence directe, autrement dit la violence physique ou comportementale, comme la guerre, le harcèlement, la violence domestique, l'exclusion ou encore la torture ;
- la violence structurelle, par exemple la pauvreté et la privation des ressources de base et de l'accès aux droits ; les systèmes oppresseurs qui asservissent, intimident et maltraitent les contestataires comme les pauvres, ceux qui sont privés de pouvoir et marginalisés ;
- la violence culturelle, qui consiste à dévaloriser et à détruire des identités humaines et des modes de vie spécifiques, la violence du sexisme, de l'ethnocentrisme, du racisme et des idéologies coloniales, ainsi que d'autres formes d'exclusion morale qui justifient l'agression, la domination, l'inégalité et l'oppression.

<http://www.coe.int/fr/web/compass/peace-and-violence>

Violence liée au genre

La violence liée au genre est un terme générique qui sert à désigner tout acte préjudiciable commis contre la volonté d'une personne et fondé sur les rôles différents des hommes et des femmes que leur attribue la société. La nature et l'étendue des types particuliers de violence liée au genre varie selon les cultures, les pays et les régions. On peut citer comme exemples la violence sexuelle, y compris l'exploitation ou l'abus sexuels et la prostitution forcée, la violence conjugale, la traite, le mariage forcé ou précoce, les pratiques traditionnelles préjudiciables comme la mutilation des organes génitaux féminins, les meurtres d'honneur et l'héritage des veuves.

Il existe de nombreuses formes de violence, y compris (sans s'y limiter) la violence physique, verbale, sexuelle, psychologique et socioéconomique.

- **Violence physique:** La violence physique est un acte qui a pour but ou pour effet de causer la douleur et/ou des blessures physiques. Elle comprend les coups, les brûlures, les coups de pied, les coups de poings, les morsures, la mutilation, l'utilisation d'objets ou d'armes, ou l'arrachement de cheveux. Poussée à l'extrême, la violence physique peut mener au fémicide, ou le meurtre sexiste d'une femme en raison de son sexe. Certaines classifications incluent aussi la traite et l'esclavage dans la catégorie des violences physiques en raison des contraintes souvent subies par ses victimes dans un premier temps et parce que les jeunes, femmes et hommes, qui s'y soumettent finissent par subir d'autres actes de violence du fait de leur asservissement.
- **Violence verbale:** La violence verbale peut comprendre les railleries en privé ou devant d'autres personnes, les moqueries, l'utilisation de jurons particulièrement embarrassants pour le ou la partenaire, les menaces d'autres formes de violence contre la victime ou

contre une personne ou un objet qui lui sont proches. L'abus verbal peut également être une atteinte aux origines de la victime, ou consister en des insultes et des menaces pour des raisons de religion, de culture, de langue, d'orientation sexuelle (perçue) ou de traditions.

- **Violence sexuelle:** La violence sexuelle inclue de nombreuses actions qui sont tout aussi nuisibles, perpétrées en public comme en privé. On peut citer comme exemples le viol (violence sexuelle accompagnée d'une certaine forme de pénétration du corps de la victime), le viol marital et la tentative de viol. D'autres types d'activités sexuelles forcées comprennent le fait d'être obligée de regarder des actes de masturbation, de forcer une personne à se livrer à la masturbation en public, des rapports sexuels forcés non-protégés, le harcèlement sexuel, et, dans le cas des femmes, la violence liée à la procréation (grossesse forcée, avortement forcé, stérilisation forcée).
- **Violence psychologique:** La violence psychologique peut comprendre, par exemple, des comportements menaçants qui n'entraînent pas nécessairement de violence physique ou même verbale. Elle peut inclure des actions qui se rapportent à des actes de violence passés, ou l'indifférence ou l'abandon délibéré de l'autre. La violence psychologique peut aussi être perpétrée par l'isolement ou la détention, la rétention d'information, la désinformation, etc.
- **Violence socioéconomique:** La violence socioéconomique est une cause et un effet des rapports de pouvoir dominants entre les hommes et les femmes dans les sociétés. Certaines manifestations classiques de la violence socioéconomique consistent à saisir les revenus de la victime, à ne pas lui permettre de disposer de revenus séparés (statut de «femme au foyer» forcée, travail non rémunéré dans l'affaire familiale) ou à la rendre inapte au travail par la violence physique ciblée. Dans la sphère publique, la violence socioéconomique peut se manifester par le refus de l'accès à l'éducation ou au travail (rémunéré de manière identique, surtout pour les femmes), de l'accès aux services, l'exclusion de certains emplois et le refus de permettre la jouissance et l'exercice de leurs droits civils, culturels, sociaux ou politiques.

(Source : UNICEF, FNUAP, PNUD, ONU Femmes. « Gender Equality, UN Coherence and You »).

<https://trainingcentre.unwomen.org/mod/glossary/view.php?id=36&mode=letter&hook=G&sortkey=&sortorder=>

Violence non accidentelle : terme utilisé pour distinguer un comportement violent considéré comme faisant partie normale d'un jeu d'un comportement considéré comme dépassant la norme éthique (violence délibérée ou non accidentelle, ou maltraitance par harcèlement et violence, par exemple) (Brackenridge, 2010).